

Prévention routière

Charte européenne de la sécurité routière : pourquoi AXA Luxembourg s'engage.

La Charte européenne signée à Luxembourg aujourd'hui par AXA Luxembourg en présence du Ministre des Transports, Lucien Lux et de Maria-Teresa Sanz-Villegas, chef du projet pour la Commission européenne, est une nouvelle occasion pour la compagnie d'assurances d'affirmer son engagement dans la prévention des accidents et l'amélioration de la sécurité sur la route.

Ce n'est pas un hasard si AXA est la toute première compagnie d'assurances au Luxembourg à signer la Charte européenne de la sécurité routière. La prévention des accidents de la route s'inscrit au cœur de son métier : la Protection Financière. AXA possède en effet une longue tradition en la matière. Chaque client attend bien évidemment d'une compagnie d'assurances qu'elle intervienne avec diligence et efficacité en cas d'accident ou de sinistre. Mais, pour AXA, sa mission va beaucoup plus loin : tout assureur doit aider ses assurés à prévenir les risques potentiels. Parce qu'AXA récolte en permanence de multiples informations sur les accidents et sinistres, l'analyse de ces chiffres ainsi que les reconstitutions d'accidents lui permettent d'aider à mettre en place des solutions visant à renforcer de manière efficace la sécurité sur la route.

Des actions concrètes en vue de réduire le nombre des accidents sur nos routes

Dans ce contexte, AXA Luxembourg a considérablement développé son activité ces trois dernières années, en la centrant sur des actions importantes, d'envergure nationale, proches des gens et répondant concrètement à leurs besoins. Certaines de ces actions ont été faites en partenariat avec les pouvoirs publics et les associations œuvrant dans le domaine de la sécurité routière.

Dans la voie de la prévention des accidents de la route, AXA Luxembourg a par exemple développé depuis 2007 :

- L'action jeu-test AXA Driver permettant au public de tester en ligne sur www.axa.lu ses connaissances sur le code de la route tout en incitant à un meilleur respect des règles de conduite

Communiqué de presse

- La démonstration en " live " des premiers crash tests au Luxembourg illustrant de manière spectaculaire l'importance vitale que revêt le port de la ceinture de sécurité et mise à disposition pour utilisation didactique des vidéos aux principaux acteurs en matière de sécurité sur les routes (Centre de formation pour conducteurs, Ministère des transports, Police grand-ducale, Sécurité routière,...)
- Afin de mieux connaître les comportements des conducteurs sur la route et de pouvoir ainsi orienter ses actions sur des publics ciblés avec les thèmes les plus pertinents, AXA a fait réaliser une grande enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population des automobilistes. Cette étude, appelée "Baromètre AXA du comportement au volant " a été présentée au Luxembourg pour la 1ère fois en mars 2009. Elle a mis en évidence la perception des risques sur la route et l'adhésion aux campagnes de prévention, mais aussi les divergences qui existent entre les opinions affichées et la réalité des comportements
- La création et l'animation continue sur le site Internet www.axa.lu d'une rubrique spécialement dédiée à la Prévention et intégrant à la fois conseils, fiches pratiques et études menées en matière de sécurité et de prévention des risques.

Les actions menées par AXA veulent contribuer au développement des comportements responsables et sensibiliser et éduquer aux risques routiers. L'objectif : que chacun adapte son comportement et préserve sa propre sécurité et celle des autres pour réduire le nombre et la gravité des accidents.

La prévention, un engagement sur la durée

Pour les années à venir, AXA Luxembourg s'engage à :

- définir un plan d'actions ayant pour objectif d'actualiser ces activités en fonction des nouveaux développements en matière de sécurité routière, et de les adapter le cas échéant à de nouveaux publics
- mener et publier le « Baromètre AXA du comportement au volant » de manière périodique, en principe tous les deux ans. Cette étude, à la fois luxembourgeoise et européenne, apporte un éclairage nouveau et un soutien complémentaire aux enquêtes et actions déjà menées par le Ministère des Transports, la Police Grand-Ducale ainsi que la Sécurité routière. Sa réédition périodique permettra de mesurer les évolutions en termes statistiques mais aussi comportementaux.

Grâce à l'ensemble de ces actions, AXA Luxembourg enrichit sa réflexion sur l'accidentologie. Elle peut ainsi mieux appréhender et comprendre les différents publics abordés pour mieux contribuer au développement de comportements responsables et durables. AXA s'engage sur le long terme, au bénéfice de chacun, pour une route plus sûre et mieux partagée.

Communiqué de presse

Une ambition s'inscrivant dans une dynamique d'entreprise responsable

La compagnie dans son ensemble s'est d'ailleurs engagée dans une politique socialement responsable (elle a par exemple été l'un des membres fondateurs du réseau IMS, institut pour le mouvement sociétal, en 2007) et de respect de l'environnement, ce qui a contribué à renforcer sa culture d'entreprise.

Au travers de ses actions en matière de prévention, AXA entend ainsi amplifier sa stratégie de développement durable qui intègre dans sa réflexion l'ensemble de ses partenaires, qu'ils soient internes (salariés, distributeurs, actionnaires) ou externes (clients, fournisseurs, société civile). Cette stratégie s'inscrit dans la dynamique du vaste projet d'entreprise fédérateur « Ambition 2012 » : devenir la « société préférée » de ses clients et distributeurs, de ses collaborateurs ainsi que de ses actionnaires.

Un seul mot d'ordre compte avant tout : **la prévention, nous avons tous à y gagner !**

La rubrique AXA Prévention peut être consultée sur le site d'AXA Luxembourg, à l'adresse : www.axa.lu/fr/prevention/index.asp.

A propos de la Charte européenne de la sécurité routière

Lancée en 2004 par la Commission européenne, la Charte européenne de la sécurité routière est une communauté d'organisations agissant en sécurité routière pour limiter le nombre des victimes. Le concept de la Charte européenne de la sécurité routière est celui de la responsabilité partagée : l'effort pour limiter le nombre des victimes est porté par l'engagement de membres de la société civile à mettre en oeuvre des actions tangibles et mesurables de prévention et à susciter une prise de conscience collective. Depuis 2005, plus de 1300 signataires ont rejoint la Charte. Plus d'infos sous www.erscharter.eu.

A propos d'AXA Luxembourg

Forte de son expérience de plus d'un siècle et demi sur le marché national ainsi que de son appartenance à un Groupe international de premier plan, AXA Luxembourg entend accompagner ses clients à chaque étape de leur vie et de leur évolution, en répondant à leurs besoins en matière d'assurance, de prévoyance, d'épargne, de placement et de transmission de patrimoine.

Au cours de l'année 2008, les compagnies d'assurance AXA au Luxembourg ont témoigné d'une dynamique de croissance. Le chiffre d'affaires global s'élève à 149,9 millions d'euros en progression de 2,5 millions d'euros (+1,7%) par rapport à 2007.

Communiqué de presse

A propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de la protection financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. Pour l'année 2008, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 91,2 milliards d'euros et le résultat courant à 3,7 milliards d'euros. Au 31 décembre 2008, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 981 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site institutionnel d'AXA
Luxembourg : www.axa.lu

Contact presse AXA :

Nathalie Hanck : e-mail : nathalie.hanck@axa.lu
Tél. : (+352) 44 24 24 – 4619
Fax : (+352) 44 24 24 – 4590